

## Préconisations ambiance thermique

Préconisations	Durant la période froide	Durant la période chaude
<b>Observations générales</b>	<p>Renseigner le DUER en intégrant la problématique de l'ambiance thermique</p> <p>Mettre à l'ordre du jour (conseil d'école, CA ou CHS) un point sur la sécurité, afin d'impliquer la communauté éducative et la collectivité de rattachement dans les solutions mises en œuvre</p> <p>Les aménagements doivent être faits en concertation avec les équipes pédagogiques.</p>	
<b>Court terme</b>	<p><u>Dans les locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien correctement les dispositifs de chauffage</li> <li>- Remettre en route le chauffage 2 jours avant la reprise à température moyenne, plutôt qu'à forte température le jour de reprise après vacances scolaires</li> </ul>	<p><u>En extérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disposer d'un espace ombragé (voile d'ombrage pleins ou ajourés, structure fixe ou mobile)</li> <li>- brumisateurs</li> </ul> <p><u>Dans les locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'une salle fraîche (prioriser les dortoirs dans les maternelles + une grande salle comme la salle de restauration ou motricité.</li> <li>- Distributeurs d'eau fraîche, fontaines</li> <li>- Brumisateurs individuels</li> <li>- Ventilateurs au plafond ou système de brassage d'air</li> <li>- Installer des stores sur les façades ensoleillées de préférence à l'extérieur</li> <li>- Revêtements clairs (sol et mur)</li> </ul>
	Réaliser un constat sur les ouvrants	
<b>Moyen terme</b>	<p><u>Dans les locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier les prises de température (emplacement du thermomètre) réglant le chauffage : en cas de besoin différencier les réseaux à l'aide de vannes d'équilibrage.</li> <li>- Améliorer les dispositifs de chauffage (pompe à chaleur si possible, réversible en été)</li> </ul>	<p><u>En extérieur :</u></p> <p>- végétalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des sols (suppression du goudron, copeaux de bois)</li> <li>- des façades</li> <li>- plantation d'arbres</li> </ul> <p>NB : Préférer en règle générale les protections extérieures plutôt qu'intérieures sous réserve d'une étude</p>
	<p>Effectuer des relevés de températures</p> <p>Mise en place d'une GTC (gestion technique centralisée)</p> <p>Demander à la collectivité territoriale de rattachement de réaliser un bilan thermique</p> <p>Réflexion pour la mise en place d'une formation « Confort thermique et maintenance » en lien avec la Direction régionale académique de la politique immobilière de l'Etat (Rectorat de Nice) et les ressources ministérielles (<a href="https://batiscolaire.education.gouv.fr/">https://batiscolaire.education.gouv.fr/</a>)</p>	
<b>Long terme</b>	<p>Isolation des murs (par l'extérieur si possible)</p> <p>Rénovation des ouvrants</p> <p>Installation de panneaux sur les façades</p> <p>Organiser des échanges avec les collectivités locales (associations des maires, Conseil départemental, Région) via le DASEN sur les bâtis</p>	